

PHILOSOPHIE

Pilier principal Bachelor		70 ECTS		
Modules & enseignements	ECTS	Semestre (A/P)	Dotation H/semaine	Evaluations
<i>1^{ère} année</i>				
<u>Module Enseignement (oblig.)</u>	10			
<i>Philosophie générale (voir note 1)</i>	5	A + P	2	EX.E2H ou EX.O30'
<i>Histoire de la philosophie (voir note 1)</i>	5	A + P	2	EX.E2H ou EX.O30'
<u>Exercices (oblig.)</u>	10			
<i>Travaux Pratiques en rapport avec un des deux cours ci-dessus + Tutorat (voir note 1)</i>	10	A + P	2	éval. int.
<u>Module latin fondamental ou grec fondamental</u> (une langue ancienne, au choix de l'étudiant)	5 ou 10			
<i>Cours général (Ch. Morerod) (voir note 2)</i>	5 ou 10	A+P	2 ou 3	éval. int.
<u>Module de remplacement du latin ou du grec fondamental (voir note 2)</u>	5 ou 10			
<i>Séminaire I</i>	4	A ou P	2	éval. int.
<i>Lectures complémentaires I</i>	1	A ou P		éval. int.
<i>Lectures complémentaires II</i>	5	A ou P		éval. int.
Total 1^{ère} année	30		8-9	
<i>2^{ème} année</i>				
<u>Module Enseignement (oblig.)</u>	10			
<i>Philosophie générale</i>	3	A ou P	2	EX.E2H
<i>Histoire de la philosophie</i>	3	A ou P	2	EX.O30'
<i>Séminaire I</i>	4	A ou P	2	éval. int.
<u>Module Logique élémentaire (oblig.)</u>	10			
<i>Introduction à la logique des propositions</i>	3	A	1	EX.O30'
<i>Travaux Pratiques : Logique des propositions</i>	2	A	1	éval. int.
<i>Introduction à la logique des prédicats</i>	3	P	1	EX.O30'
<i>Travaux Pratiques : Logique des prédicats</i>	2	P	1	éval. int.
Total 2^{ème} année	20		2-8	

3^{ème} année				
<u>Module Enseignement (oblig.)</u>	10			
<i>Philosophie générale</i>	3	A ou P	2	EX.E4H
<i>Histoire de la philosophie</i>	3	A ou P	2	
<i>Séminaire I</i>	4	A ou P	2	éval. int.
<u>Exercices (oblig.)</u>	10			
<i>Mémoire/tutorat en rapport avec le mémoire +soutenance</i>	10	A + P	2	éval. int.
Total 3^{ème} année	20		2-8	

Pilier secondaire Bachelor		40 ECTS		
Modules & enseignements	ECTS	Semestre (A/P)	Dotation H/semaine	Evaluations
2^{ème} année				
<u>Module Enseignement (oblig.)</u>	10			
<i>Philosophie générale (voir note 1)</i>	5	A + P	2	EX.E2H ou EX.O30'
<i>Histoire de la philosophie (voir note 1)</i>	5	A + P	2	EX.E2H ou EX.O30'
<u>Exercices (oblig.)</u>	10			
<i>Travaux Pratiques en rapport avec un des deux cours ci-dessus + Tutorat (voir note 1)</i>	10	A + P	2	éval. int.
Total 2^{ème} année	20		6	
3^{ème} année				
<u>Module Enseignement (oblig.)</u>	10			
<i>Philosophie générale</i>	3	A ou P	2	EX.E2H
<i>Histoire de la philosophie</i>	3	A ou P	2	EX.O30'
<i>Séminaire I</i>	4	A ou P	2	éval. int.
<u>Module Logique élémentaire (oblig.)</u>	10			
<i>Introduction à la logique des propositions</i>	3	A	1	EX.O30'
<i>Travaux Pratiques : Logique des propositions</i>	2	A	1	éval. int.
<i>Introduction à la logique des prédicats</i>	3	P	1	EX.O30'
<i>Travaux Pratiques : Logique des prédicats</i>	2	P	1	éval. int.
Total 3^{ème} année	20		2-8	

Renforcement pour l'obtention d'un pilier principal à 90 ECTS		20 ECTS			
Modules & enseignements	ECTS	Semestre (A/P)	Dotation H/semaine	Evaluations	
<i>2^{ème} année</i>					
10 crédits ECTS en philosophie ou en langue ancienne					
<u>Module Enseignement complémentaire en philosophie</u>		10			
<i>Philosophie générale</i>	3	A ou P	2	EX.O30'	
<i>Histoire de la philosophie</i>	3	A ou P	2	EX.E2H	
<i>Séminaire I</i>	4	A ou P	2	éval. int.	
<u>Enseignement complémentaire en langue ancienne</u>		10			
<i>Latin ou grec (continuation du module complémentaire de première année)</i>	10	A + P	3	éval. int.	
<i>3^{ème} année</i>					
10 crédits ECTS en philosophie					
<u>Module Enseignement complémentaire en philosophie</u>		10			
<i>Philosophie générale</i>	3	A ou P	2	EX.E2H	
<i>Histoire de la philosophie</i>	3	A ou P	2	EX.O30'	
<i>Séminaire I</i>	4	A ou P	2	éval. int.	

Remarque :

Pour les étudiants qui ne sont pas inscrits dans un pilier de philosophie et qui suivent un ou plusieurs cours de philosophie à titre d'option, l'évaluation est un EX.O30'.

Note 1

Les Travaux Pratiques accompagnent une année sur deux le cours de philosophie générale et une année sur deux celui d'histoire de la philosophie. Le cours accompagnant les Travaux Pratiques donne lieu à l'examen écrit de 2 heures, l'autre cours à l'oral de 30 min.

Note 2

Si un deuxième pilier exige le latin ou le grec, la validation du complément de langue ancienne donne 5 crédits ECTS en philosophie, et 5 crédits ECTS dans l'autre pilier ; les 5 autres crédits ECTS sont à acquérir dans le module de remplacement du latin ou du grec fondamental. Les détenteurs d'une maturité avec latin ou grec doivent obtenir 10 crédits ECTS dans le module de remplacement du latin ou du grec fondamental.